



Mercredi 6 juillet 2022

## Vendredi 1er juillet 2022, le préfet délégué pour l'égalité des chances a célébré en préfecture le prix "insertion professionnelle", remporté par l'association marseillaise le Grand Bleu

Vendredi 1er juillet 2022, Laurent Carrié, préfet délégué pour l'égalité des chances, a symboliquement célébré le prix "insertion professionnelle" de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), remporté le 28 juin 2022 à Paris pour la première fois par une association marseillaise, le Grand bleu. Le concours "S'engager pour les quartiers !" est organisé pour la 11ème année par la Fondation FACE en partenariat avec l'ANCT.

Le Grand Bleu, association portée par Brahim TIMRICHT son directeur depuis 22 ans, a été créée afin d'offrir la mer à tous grâce aux activités nautiques. L'association a concouru dans la catégorie "Insertion professionnelle" en proposant le projet « Pôle de formation aux métiers de l'eau ».

Consciente du potentiel offert par les 57 kilomètres de façade maritime en termes de loisirs aquatiques et d'opportunités d'insertion professionnelle, l'association vise à créer un pôle de formation aux métiers aquatiques à destination des jeunes les plus éloignés de l'emploi vivant dans les quartiers politique de la ville de Marseille. Le dispositif s'adresse à 80 jeunes ayant entre 16 et 25 ans, dont la majorité a connu des situations de décrochage scolaire et ne sont actuellement ni en emploi, ni en formation.

Ce concours permet à des associations de concourir dans 6 catégories :

- Le prix « **Insertion professionnelle** », parrainé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) - dotation : 10 000€
- Le prix « **Habiter mieux, vivre ensemble** », parrainé par l'Union Sociale pour l'Habitat - dotation : 10 000€
- Le prix du « **Collectif Engagé** », parrainé par la Banque des Territoires - dotation : 10 000€
- Le prix « **Pour une jeunesse média'ctrice** », parrainé par la Fondation Agir pour les Enfants - dotation : 10 000€
- Le prix « **Bien manger et bien vivre, alimentation durable et santé** », parrainé par Barilla - dotation : 10 000€
- Le prix "**Coup de pouce**" décerné par la Fondation FACE

---

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

